



## Pourquoi ce charmant village d'Alsace s'est retrouvé dans le palmarès 2021 de « la France moche »

Correspondance, Marie LUFF

Figurer au « palmarès de la France moche » ne réjouit guère les habitants de Dambach-la-Ville. En accordant pareille « distinction » à cette commune du Bas-Rhin, **l'association Paysages de France** entend pourtant préserver leur cadre de vie, ainsi que le patrimoine historique et architectural local. Reportage.



(Carte : Ouest-France)

Chaque année, **l'association Paysages de France** décerne ses prix de la « France Moche ». Objectif ? Dénoncer la pollution visuelle liée à la publicité. Dans le palmarès 2021, figure **Dambach-la-Ville (Bas-Rhin)**. « **C'est absurde, Dambach-la-Ville est un des plus jolis villages de France !** », s'indigne Anne, qui est venue s'y installer en 2015. Originnaire d'Allemagne, elle apprécie le pittoresque de sa commune d'adoption et a bien du mal à comprendre cette « distinction ». Une situation qu'Élodie, une autre habitante, trouve elle aussi injuste. « **On ne mérite pas cela !** » Deux mois ont passé depuis la publication du « palmarès de la France moche » par l'association Paysages de France, mais la jeune femme ne décolère pas. Elle parle de sa commune comme l'une des plus belles d'Alsace et se dit profondément blessée.

### Un intitulé provocateur pour protéger les paysages

L'information a été largement relayée par les médias locaux, mais dans les rues du centre-ville, les passants semblent être passés à autre chose. Quant au maire, il n'a pas souhaité répondre à nos demandes d'interview. Quelques habitants évoquent la colère de la municipalité, d'autres relatent des commentaires acerbes sur Facebook à l'annonce du palmarès. Ce Dambachois reconnaît n'avoir guère apprécié pareil « prix », mais pas au point de s'énerver, comme certains de ses amis.

« **J'ai rigolé, cela ne m'a pas choquée** », raconte cette commerçante, qui préfère garder l'anonymat, de peur que sa réaction ne ravive la colère de ses concitoyens. Elle estime d'ailleurs que cette publication fera peut-être davantage connaître son village. Cependant, elle l'assure : si Dambach-la-Ville avait réellement été qualifiée de « moche », elle aurait largement manifesté son mécontentement.

Pierre-Jean Delahousse est le porte-parole de l'association Paysages de France. Si l'intitulé du palmarès est volontairement provocateur, il regrette les raccourcis qui prêtent à confusion : « **Nous n'avons jamais dit que Dambach-la-Ville était moche** », précise le militant, dont le combat consiste en réalité à lutter contre la pollution visuelle liée aux dispositifs publicitaires et autres enseignes... L'association a en effet pour objet de « **protéger, réhabiliter et valoriser les paysages urbains et non urbains** », rappelle-t-elle sur son site, ces paysages constituant une part essentielle du « **patrimoine commun de la nation** », fait-elle valoir. Et n'en déplaise aux mécontents, faire du bruit et du buzz permet de sensibiliser le grand public à cette cause...



*Une rue de Dambach-la-Ville, dans le Bas-Rhin. (Photo : Marie Luff)*

## Un panneau publicitaire à l'entrée de la ville

À l'origine de cette histoire, un panneau publicitaire apposé à l'entrée de la ville, devant un monument historique. Photographié par un juriste, de passage dans la commune mais spécialiste du droit de l'affichage, ce cliché a fait mouche. Le jury l'a sélectionné, faisant de Dambach-la-Ville l'une des quatre lauréates du palmarès 2021 de la France moche. De quoi énerver un peu plus Élodie : « **Je ne comprends pas qu'on puisse décerner ce prix pour un seul panneau. Alors, oui, il est très moche mais ce n'est pas l'entrée principale de la commune** », argumente-t-elle encore. Ces randonneurs lui donnent raison : « **Bien que situé sur la Route des vins, ce panneau publicitaire a toujours été là** », disent-ils, se remémorant leurs jeux d'enfants.

Or, c'est précisément cette accoutumance que l'association désapprouve. « **Quel est le problème ? Où est le problème ?** » Voilà les questions auxquelles Pierre-Jean Delahousse est souvent confronté. Il regrette que les Français s'habituent aux paysages qualifiés de « moches » par son association, du moins dégradés par des panneaux publicitaires, par ailleurs « **illégaux et en infraction avec le Code de l'environnement** ».

## Ramdams et buzz

Alors la méthode est-elle la bonne ? En trente ans, l'association Paysages de France a fait condamner l'État près de 90 fois, mais à Dambach-la-Ville, les habitants sont plutôt circonspects. « **Sélestat est bien plus pollué !** », s'exclame cette villageoise, irritée à l'évocation de ce trophée. Cet autre riverain envisage une issue positive à ce ramdam qui n'a finalement duré que quelques jours, sur la place commune. « **Le maire va peut-être intervenir pour exiger le retrait du panneau.** »

Précisément le but de l'association, qui a adressé un courrier postal à l'édile pour l'accompagner dans ses démarches de mise en conformité avec la réglementation en vigueur.